BULLETIN TRIMESTRIEL du Syndicat National des Enseignements du Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE 264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE Tél: 04-97-11-81-53 Fax: 04-97-11-81-51 Mel: s3nic@snes.edu

CREDIT MUTUELLE MARSEILLE Périodique inscrit à la commission paritaire du 3.09.2020 sous le n°0920S05550 ISSN: 11529954 Direction de la publication : J.L. Cinque

Prix au n° 1€ Abonnement annuel: 3€ Imprimerie spéciale SNES



Supp. n°4 au NICE-SNES n°239 de mars 2016 S3 aux isolés et retaités NAJ Nice, le 21 avril 2016

SOMMAIRE

- p. 1 Elections internes
- p. 2 Comment voter par correspondance ?
- P. 2 Le dépouillement
- p. 3 Annexe 1 : Bulletin de vote
- p. 4 Annexe 2 : Bulletin d'adhésion

Annexe 3 : Le matériel de vote

Infos Votes Isolés et Retraités NAJ

Elections internes SNES-FSU du 2 mai au 26 mai inclus

Du lundi 2 mai au jeudi 26 mai 2016 ont lieu les élections internes pour le renouvellement des équipes qui seront responsables du SNES-FSU pour les deux années à venir.

4 votes sont à émettre, pour choisir :

⇒ au plan national : 2 votes

- a) une liste de candidat(e)s pour la commission administrative nationale (C.A.N.) du SNES-FSU (le « parlement » du syndicat),
- b) un(e) secrétaire (titulaire et suppléant) pour la catégorie à laquelle vous appartenez,

⇒ au plan académique : 1 vote

une liste de candidat(e)s à la commission administrative académique (C.A.A.) du SNES-FSU,

⇒ au plan départemental : 1 vote

une liste de candidat(e)s au bureau départemental (Var ou Alpes-Maritimes) du SNES-FSU.

Les candidat(e)s qui se présentent au suffrage le font sur la base de propositions d'orientation syndicale faites par les courants de pensée (ou tendances) qui animent le SNES-FSU et la FSU.

Les listes et textes d'orientation pour la commission administrative académique et les bureaux départementaux sont dans le NICE SNES n°240 d'avril 2016 qui a été envoyé à tous les syndiqués.

Les listes et textes d'orientation pour la CA nationale et les secrétariats de catégories se trouvent dans un supplément à l'US N° 761 du 26 mars 2016.

Les élections ont lieu du mercredi 2 mai au jeudi 26 mai 2016 inclus, chaque syndiqué(e) est invité(e) à se prononcer à bulletin secret.

Qui vote par correspondance ?

⇒ Les retraités.

⇒ **Les isolés**, en particulier les TZR qui ne sont pas nommés sur poste à l'année, les TZR et les Non-Titulaires qui n'enseignent pas actuellement dans l'établissement où ils ont payé leur cotisation 2015-2016, les collègues qui ne sont pas en poste au moment du vote (arrêt maladie, congé formation, voyage scolaire, etc...), les collèges pour lesquels le S1 n'est pas organisé.

Les syndiqués 2014-2015 qui ne sont pas à jour de leur cotisation syndicale 2015-2016 doivent transmettre leur vote à la section académique à Nice en même temps que le renouvellement de leur cotisation.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la section académique.

→ Comment voter par correspondance ?

Le vote se fait sous **triple enveloppe** : (matériel joint à ce courrier)

- ⇒ le bulletin de vote doit être mis dans la première enveloppe, de couleur, non cachetée, **ne portant aucune mention**,
- ⇒ cette première enveloppe contenant le bulletin doit être mise dans une deuxième enveloppe cachetée, sur laquelle doivent figurer les nom et prénom, la catégorie, le département, le lieu de paiement de la cotisation, la signature,
- ⇒ le tout est à mettre dans une troisième enveloppe cachetée, timbrée, adressée à :

SNES-FSU Votes 264, bd de la Madeleine 06000 NICE

Merci de préciser au dos de l'enveloppe : retraités ou Isolés et le département

N'attendez pas la dernière minute pour voter!

Le dépouillement académique

Il sera fait vendredi 3 juin au siège de la section académique de Nice, par la Commission académique de dépouillement.

Les dépouillements des bureaux départementaux se feront également le vendredi 3 juin au siège de la section académqiue du SNES-FSU.

Nota-bene :

c'est exactement la même procédure que pour le dernier vote sur les rapports d'activité et financiers nationaux et académiques.

Votre contact au SNES-FSU:

tél.: 04.97.11.81.53, fax: 04.97.11.81.51, courriel: s3nic@snes.edu les mardi, mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi.



ÉLECTIONS A LA C.A. NATIONALE ÉLECTIONS A LA C.A. ACADEMIQUE ÉLECTIONS AU BUREAU DEPARTEMENTAL

BULLETIN DE VOTE

1er VOTE: C.A. NATIONALE

Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix

UNITÉ ET ACTION ÉCOLE ÉMANCIPÉE UNITE, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE

ÉMANCIPATION

2º VOTE: "SECRÉTAIRES DE CATÉGORIES"

Entourez d'un trait apparent UN ET UN SEUL groupe de candidats correspondant à VOTRE catégorie

CATÉGORIES	UNITE ET ACTION	ÉCOLE ÉMANCIPÉE	UNITE, REVENDICATIONS, INDEPENDANCE SYNDICALE	ÉMANCIPATION
Agrégé(e)s	POUS	CLUZEAU	MIGNOT	BERTRANDE
	VOIRIN	DE SCHEPPER	SUCHARD	PRADEL
Certifié(e)s -	BARBILLAT	PIAGET	ROUX	NOVELLO
Ae - Pegc	NAUD	CHEVROLLIER	BODIN	FIANT
Non titulaires	KRANTZ MORDELET	LEMERLE VALETTE L		MOUDJARI ZARZOUR
Сре	HERAUT RALUY	VITORINO SANS-TORRES		LAURENTI AUGÉ
Étudiant(e)s	BOUVET	LAINE		BENA
Surveillant(e)s	WITT	ZOTSI		TORRE
Co-psy et D. Cio	MONNIER PENAVAIRE	BENNASSAR CADO		
Retraité(e)s	CAHOUET	AVIGNON	ANDRIE	SCHIMMER
	BOUCHART	MESGUEN	LEFEBVRE	BERTRAND

3^e VOTE : CA académique

Entourez d'un trait bien apparent le titre de la liste de votre choix

UNITÉ ET ACTION ÉCOLE ÉMANCIPÉE

4^e **VOTE**: Bureau départemental

Entourez d'un trait bien apparent **le titre de la liste** de votre choix **Syndiqués des Alpes-Maritimes**

> UNITÉ ET ACTION

ÉCOLE ÉMANCIPÉE

Syndiqués du Var

UNITÉ ET ACTION